

EGLISES

L'exécutif de l'Eglise réformée fribourgeoise fait des heures sup'

Tags: EERF (/tag/EERF.html) Synode (/tag/Synode.html) Travail (/tag/Travail.html)



Face à une Eglise en croissance, le pourcentage de travail du Conseil synodal fribourgeois ne correspond plus à l'ampleur des tâches à effectuer.

Photo: L'Institut agricole Grangeneuve à Posieux

Par **Laurence Villos**

«Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une différence importante entre la réalité des tâches et le temps de travail à disposition pour les effectuer», lâche Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise évangélique réformée du canton de

Fribourg (EERF). Lors du synode qui s'est déroulé mardi 31 octobre à Posieux, l'exécutif a fait part aux membres de l'assemblée du surplus de travail auquel il était confronté afin d'en discuter ouvertement.

«L'augmentation progressive du nombre de paroissiens dans notre Eglise a intensifié nos activités. Notre Eglise a désormais atteint une taille moyenne comme celle de Neuchâtel, de Lucerne ou de Bâle-Campagne, mais avec un encadrement plus petit. De plus, la complexification au niveau des ressources humaines et de l'engagement des personnes prend davantage de temps. De même que les nouveaux statuts amplifient nos responsabilités. Aujourd'hui, le taux de travail alloué au Conseil synodal (CS), défini en 2006, ne correspond plus à la réalité», explique le pasteur.

Actuellement, le taux d'activité dédié à l'exécutif s'élève à 140% équivalent plein temps réparti entre les six membres qui sont chacun à 15% et le président à 50%. «Nous avons constaté que nous étions largement au-dessus de ce quota», souligne Pierre-Philippe Blaser. Selon son décompte, le CS a atteint un taux de travail effectif de 220% et 230% en 2016 et près de 250% pour l'année en cours. L'ensemble des membres est confronté à cette surcharge. «A chaque fois, nous imaginons que cela va aller mieux après avoir bouclé tel ou tel dossier, mais il y a toujours de nouvelles tâches qui s'ajoutent. C'est constant», souligne la conseillère synodale, Monique Johner.

Répartir les forces au sein de l'exécutif

Cette réalité a suscité de nombreuses questions dans l'assemblée. «Ces explications ne me suffisent pas. Il faudrait pouvoir faire une comparaison concrète avec d'autres Eglises sœurs en Suisse», lâche un délégué. «Est-ce que le CS a pensé à renoncer à certaines activités, par faute de temps et d'argent», demande un autre. «Ca fait longtemps que j'ai l'impression que le CS en fait beaucoup plus. Je trouve normal qu'il nous en parle et qu'on équilibre», ajoute un troisième. Un autre membre a fait part de son souhait d'équilibrer les pourcentages de travail entre les différents membres du CS afin d'éviter que le président porte seul la majorité des dossiers. Lors du prochain synode en décembre, l'exécutif soumettra à l'assemblée une proposition concrète avec les changements budgétaires qu'elle implique.

Lors de cette rencontre, le synode a également poursuivi, en première lecture, la révision de la Directive relative aux contrats des ministres, liée à l'adoption du nouveau Règlement ecclésiastique entré en vigueur en 2013. Un travail de longue haleine débuté il y a plus d'une année. «Nous observons un vrai processus démocratique, le synode a repris le goût de débattre», sourit Monique Johner.